

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 6 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit et le six mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Mme GRIGNOLA-BERNARD Virginie, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. GRIGNOLA-BERNARD Virginie, GAYDON Alain, COURTOIS Laure, ROUX Pascale, JEANSON Sébastien, PERDRIX Christophe, GRAND Thierry, DESBLEDS Bastien, PODGORSKI Hervé, GUERIN Ségolène, LOUCHART Catherine, MICHELARD Pierre et SUBTIL Julie.

EXCUSES : Mme LOSSEROY Régine.

Date de la convocation : 27 février 2018 - Nombre de membres : en exercice : 14 ; présents : 13 ; votants : 13.

M. Sébastien JEANSON est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme le Maire, a traité les sujets suivants :

➤ FINANCES

- Débat d'orientations budgétaires

Le conseil fixe les orientations budgétaires pour l'année 2018 concernant le budget principal, le budget du CCAS et les budgets annexes (local commercial, assainissement).

- Remboursement de l'assurance de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le conseil valide le remboursement de l'assurance de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour un montant de 916,40 €.

➤ BATIMENTS

- Maison de services

- La commission bâtiments élargie à l'ensemble du conseil municipal examinera prochainement le dossier de consultation des entreprises (DCE).
- Une rencontre a eu lieu le mardi 6 mars avec l'entreprise SRMI concernant les équipements informatiques de la future maison de services.
- Une rencontre avec un cabinet aura lieu prochainement, afin de poursuivre la réflexion concernant l'espace de coworking.

- Panneaux photovoltaïques

Suite à l'avis de publicité paru dans La Voix de l'Ain, la SAS Bresse Energies Citoyennes a remis une offre. Le conseil valide leur proposition. Une promesse de bail sera signée prochainement.

- Local de l'Entente boulistes

Le conseil valide l'aménagement de la partie Sud.

- Libération d'un logement communal

Le logement au 126 route de Marboz est attribué à Cédric Dumonceau.

➤ AMENAGEMENT DU VILLAGE

- Bassin d'écêtement : acquisition de terrain

M. Luc YANG du bureau d'études Aiden présentera le 21 mars l'avancée du projet.

Afin de disposer d'un espace suffisant pour la création du bassin d'écêtement, la commune avait sollicité le portage de l'EPFL sur le tènement de l'ancienne propriété de l'indivision Josserand au lieudit « Chalabosse ». La durée du portage initialement prévue était de 8 annuités constantes, avec une expiration au 6 mars 2022. Afin de permettre la réalisation des travaux de création du bassin d'écêtement en mars 2018, la commune a sollicité la revente anticipée dudit tènement. Le conseil valide cette acquisition pour un montant de 26 037,79 € HT.

- Certificat de conformité après achèvement des travaux d'urbanisme

Un courrier sera adressé à la CA3B, afin que le service urbanisme continue d'effectuer les contrôles de conformité, suite aux déclarations attestant de l'achèvement des travaux.

- Aménagement du cimetière

La commune a pris attache avec le CAUE, afin de réfléchir à l'aménagement de certains espaces du cimetière.

- Fête de la Nature

La Fête de la Nature portée par Storengy aura lieu le jeudi 24 mai.

➤ VOIRIE-RESEAUX

- Station d'épuration

Une rencontre a eu lieu ce mardi 6 mars en présence de Mme GRIGNOLA-BERNARD, M. Yann LE SCOUEZEC (directeur de la laiterie coopérative d'Etrez) et Mme Pascale LUCAS (chargée de mission à la CA3B pour le transfert de la compétence assainissement), afin d'étudier les modalités de travaux pour la rehausse du silo de stockage des boues.

- Programme voirie 2018

La commission voirie s'est réunie le samedi 3 mars. Le conseil valide les orientations fixées dans le cadre du programme voirie 2018.

- Convention de servitude avec Storengy

Une convention de servitude sera signée prochainement entre la commune et l'exploitant Storengy, concernant la canalisation EZ 20.

- Travaux de réfection de la RD 28

Le Conseil départemental envisage de procéder à la réfection de la RD 28 au niveau du centre-bourg. Une rencontre avec Jérôme CHAFFAUT (Conseil départemental) aura lieu le mercredi 7 mars. Le Tour de l'Ain passera au niveau de cette zone, les travaux devront être réalisés d'ici là.

- Déviations du parcours santé

La déviation a été réalisée par les agents techniques.

- Subvention pour la réfection des réseaux d'assainissement

Une subvention à hauteur de 28 208 € a été notifiée à la commune par le Conseil départemental.

- Sécurité routière

Les vitesses de circulation changeront au 1^{er} juillet 2018. Les panneaux de limitation à 90 km/h seront remplacés par des panneaux interdisant la circulation au-delà de 80 km/h.

➤ PPRT

- Maîtrise d'œuvre pour les travaux de démolition

Une consultation d'entreprises pour la maîtrise d'œuvre des travaux de démolition a eu lieu. Les démolitions des 5 habitations étant réalisées simultanément, le cabinet TAW a transmis une nouvelle proposition. La seconde offre s'avérant bien plus avantageuse que la première, ce prestataire est finalement retenu. Le montant de la prestation est de 11 700 € pour la commune d'Etrez.

➤ CLES

- 5^{ème} classe

L'inspectrice de l'académie a validé le maintien de l'ouverture de la 5^{ème} classe de l'école.

- Compte-rendu du conseil d'école

Le conseil d'école a traité les points suivants :

- Exposé des projets de l'année : rédaction d'un journal scolaire, notamment.
- Effectifs : 120 enfants, une légère progression est attendue pour la rentrée prochaine.
- Rythmes scolaires : compte-rendu du sondage effectué auprès des parents.

- Graines de Citoyens

L'événement aura lieu le samedi 28 avril de 15h à 18h. Plusieurs ateliers sont envisagés. Une commission ad hoc sera créée, afin d'étudier l'événement. Une réunion aura lieu le jeudi 22 mars à 20h.

- Subventions aux associations

Le conseil valide les subventions aux associations communales (pour un total de 3 570 €), ainsi qu'à la Ligue contre le Cancer et au Secours populaire.

- Centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale

Le conseil souhaite donner une importance à ce centenaire. Un travail sera mené avec le CMJ, ainsi que dans le cadre d'une réunion inter-associations. Un bal de la libération pourrait être organisé, ainsi que des temps d'échange. La commune prendra attache avec les associations d'anciens combattants.

- Pièce de théâtre

L'association Loisirs et Cultures invite la troupe de Lescheroux à se produire à la salle des fêtes le samedi 24 mars à 20h30.

- Formation PSC1

La formation aura lieu le samedi 10 mars.

➤ **PERSONNEL**

- Demande de stage

Le conseil valide la demande de stage au sein des services techniques de Mathias PERRET pour la période du 9 au 20 avril.

- Emplois saisonniers

La commune proposera deux emplois saisonniers (un pour le mois de juillet, un second pour le mois d'août).

➤ **DIVERS**

- CCAS

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le mercredi 21 mars à 20h.

La séance est levée à 23h20.